**Réforme fiscale : un préalable indispensable**

Une réforme fiscale profonde est indispensable pour trois raisons :

-le déficit budgétaire (100 Md€ soit 25% des dépenses) doit disparaitre rapidement : le report de nos charge s courantes sur les générations futures est éthiquement insupportable,

-après 35 ans de dérèglementation, l’ensemble du système fiscal est devenu fortement inéquitable,

-la fiscalité ne doit pas peser sur l’activité, mais l’encourager.

Quels sont les principaux leviers ?

-Tout d’abord, il convient de ne pas accroitre les dépenses : donc annuler le transfert de la taxe d’habitation à l’Etat, la suppression de l’ISF sur les valeurs, la flat tax sur les dividendes et intérêts.

-Le total des dépenses fiscales (D.P.) est de 98 Md€ pour 2019. Un comité d’experts en a évalué la pertinence en 2010. Ses conclusions permettent de supprimer sans délai les D.P. inutiles et de suspendre celles qui sont coûteuses ou inefficaces. Et conformément à l’avis du comité il faut remplacer les crédits d’impôt par des déductions du revenu.

-Le barème de l’impôt sur le revenu a été profondément altéré depuis 3 décennies. Il faut revenir à un barème en 10-12 tranches avec un taux marginal supérieur de 55%.

Enfin sous réserve d’une augmentation suffisante des recettes grâce aux mesures précédentes, il conviendrait de substituer au CICE la fiscalisation des cotisations familiales. La politique familiale et de solidarité ne doivent pas être à la charge des seules entreprises. En contrepartie serait négociée avec le patronat une augmentation des bas salaires. De plus, toujours sous condition de ressources suffisantes, le taux de TVA normal devrait être abaissé progressivement jusqu’au minimum européen (15%) en commençant par les charges vitales (énergie, assurances, transports…).

*Précisions: cf « Budget de l’Etat : pour éviter le naufrage », P-A Lambert, Ed. Sydney Laurent.*